Nations Unies E/CN.6/2006/NGO/12

Conseil économique et social

Distr. générale
23 janvier 2006
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquantième session
27 février-10 mars 2006
Point 3 c) i) de l'ordre du jour provisoire*
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives : renforcement de la participation des femmes au développement : instauration d'un environnement propice à l'égalité des sexes et à la promotion de la femme, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et du travail

Déclaration présentée par le Conseil consultatif anglican, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

* * *

* E/CN.6/2006/1.

06-21853 (F) 310106 080206

Déclaration

La Communion anglicane et sa perspective fondée sur la foi

Nous sommes 75 millions de chrétiens anglicans vivant dans 165 pays, du Royaume-Uni à l'Afrique du Sud, de l'Australie au cône Sud, des États-Unis d'Amérique aux Philippines. Plus de la moitié de nos membres sont des femmes qui sont affligées par les cruelles conséquences qu'ont pour les femmes et les enfants les conflits, la pauvreté et la violence, ainsi que par les traumatismes imprévus des catastrophes naturelles. Cette compassion est au cœur de notre foi.

Les cinq signes de la mission que la Communion anglicane a adoptés il y a de nombreuses années comme base de son action mondiale sont les suivants : i) proclamer la Bonne Nouvelle du Royaume; ii) enseigner aux nouvelles personnes croyantes, les baptiser et veiller à leur développement (les incorporant dans le Corps du Christ); iii) répondre aux besoins des êtres humains en les servant avec amour; iv) chercher à transformer les structures injustes de la société; v) viser à sauvegarder l'intégrité de la Création, maintenant et renouvelant la vie de la terre.

Les thèmes de la Commission de la condition de la femme pour 2006

1. Renforcement de la participation des femmes au développement : instauration d'un environnement propice à l'égalité des sexes et à la promotion de la femme, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et du travail

En tant que déléguées à la session de la Commission de la condition de la femme en 2004 et en 2005, les femmes anglicanes représentant les populations locales ont regagné leur foyer pour créer et promouvoir un environnement favorable pour s'occuper des questions de justice sociale abordées dans le Programme d'action de Beijing, mettant en place des réseaux mondiaux et régionaux, tenant des conférences et prenant la parole contre l'environnement patriarcal qui perpétue la féminisation de la pauvreté, la pandémie du sida, l'inégalité d'accès à une éducation de qualité et la violence généralisée à l'égard des femmes au domicile et en temps de guerre.

Les femmes anglicanes, comme les autres femmes dans le monde entier, prient pour que l'ONU, par l'intermédiaire de sa Commission de la condition de la femme, continue de mettre l'accent sur ces questions critiques qui ont des conséquences si graves pour les femmes. Le Programme d'action de Beijing et la Déclaration du Millénaire pour le développement doivent occuper le devant de la scène aussi longtemps qu'il le faudra pour atteindre les nobles objectifs qui y sont énoncés. Nous sommes convaincus que l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes déboucheront sur l'élimination de la pauvreté et de la violence.

2. Participation des femmes et des hommes, sur un pied d'égalité, à tous les niveaux de la prise de décisions

Le réseau des femmes anglicanes qui a participé à la session de la Commission de la condition de la femme a présenté des résolutions à la réunion du Conseil consultatif anglican qui s'est tenue à Nottingham (Royaume-Uni) en juin 2005. Ces résolutions demandaient :

- L'affirmation des travaux du réseau international des femmes anglicanes en réponse au Programme d'action de Beijing et aux objectifs du Millénaire pour le développement;
- Reconnaissance de l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à la représentation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux de décision;
- L'identification de moyens permettant d'incorporer cet objectif dans les structures du Conseil consultatif anglican et toutes les églises qui en sont membres; et
- La mise en place d'un bureau des affaires féminines dans chacune des provinces du Conseil consultatif anglican.

Les résolutions ont été adoptées à l'unanimité, et le travail d'examen de la condition actuelle des femmes au sein de la Communion anglicane a commencé. Les déléguées à la session de la Commission de la condition de la femme en 2006 apporteront des statistiques relatives au pourcentage de femmes siégeant à l'organe de décision de leur diocèse, de leur région et de leur pays.

Un examen critique des structures que la Communion utilise pour mesurer son unité révèle que les femmes occupent un faible pourcentage des postes existants. Manifestement, il y a beaucoup à faire. Cette grande disparité au niveau de la direction et de la représentation révèle l'importance de la Commission de la condition de la femme en tant que forum pour le plaidoyer, le partage des idées et des données d'expérience, et la stratégie. À l'heure actuelle, les femmes anglicanes élaborent des stratégies pour faire en sorte que les statistiques évoluent vers une représentation se rapprochant de l'objectif de 50 % correspondant au thème de la session de la Commission cette année. Nous sommes bien conscientes que nous ne luttons pas seules et que nous conjuguerons nos efforts avec d'autres femmes croyantes dans le monde entier.

La mission des femmes anglicanes

En tant que femmes anglicanes venant de différents points du village planétaire, nous devons du fait des principes découlant de notre mission parler et agir avec confiance et compassion alors que nous créons un monde dans lequel les faibles sont élevés, les affamés nourris, les malades soignés, les innocents protégés et les opprimés libérés. Notre action et nos voix sont une contribution durable aux travaux de la Commission de la condition de la femme, à nos gouvernements civils et à notre Église, nous sommes privilégiées de faire partie de la Commission de la condition de la femme et nous sommes flattées d'être réunies ici avec des femmes de toutes les religions et d'autres confessions chrétiennes. Nous sommes profondément attachées à la réalisation de la justice pour les femmes se trouvant dans toutes les institutions confessionnelles et civiles.

Nos voix sont claires en ce qui concerne les questions de paix et de justice, alors que nous lançons un appel pour qu'il soit mis fin à la pauvreté dans le monde, à la pandémie de sida et à la violence contre les femmes et les enfants en tout endroit du monde. Notre contribution en tant que femmes est notre détermination à continuer à travailler et à prier pour l'inclusion sans condition dans tous les aspects de la vie et de la direction de l'église et notre foi inébranlable dans le fait qu'un jour la justice de Dieu prévaudra pour tous les habitants du monde entier.

Dieu miséricordieux, Dieu d'amour, Dieu de justice, Créateur des cieux et de la terre, nous prions ton infinie bonté pour tous ceux qui sont réunis à l'ONU à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Commission de la condition de la femme. Aide tous ceux ici réunis à se voir avec compassion et compréhension. Aide tous ceux ici réunis à s'entendre, eux qui sont attentifs aux cris de ceux qui souffrent. Ouvre nos cœurs et permet à nos mains d'être de miséricorde. Amen